

Séance du Conseil général du 26 juin 2025

Rapport de la Commission de gestion et des finances

Préavis municipal N° 05/2025

Relatif à une demande de crédit de CHF 180'000.- pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission désignée par le Conseil s'est réunie le 26 mai 2025 à 20:00 h. pour procéder à l'examen du préavis susmentionné.

Etaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, Syndic
Madame Nicole Cattano, Municipale
Monsieur Vincenzo Camuglia, Municipal
Monsieur Nicola Cassetta, Municipal
Monsieur Frédéric Strittmatter, Municipal

Pour la Commission : Monsieur Pascal Muller, Président
Monsieur Michel Artar, rapporteur
Madame Vivette Pilloud, membre
Monsieur Marc Furrer, membre

Les points suivants ont été discutés avec la Municipalité :

- Nous avons été informés que deux appels d'offre ont été demandés pour les travaux concernant les murs, la meilleure offre a été retenue.
- La Municipalité nous a fait part que l'aménagement paysager sera exécuté à la fin des travaux et que le montant prévu à cet effet, soit CHF 21'000.- ne sera pas dépassé.
- Tenant compte des préavis 01-24, 05-25, et 06-25, le coût global de tous les travaux du cimetière s'élèvera à environ CHF 300'000.-

Conclusion :

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Villars-Ste-Croix

- **Vu le préavis municipal n°05/2025 ;**
- **Ouï le rapport des commissions chargées d'étudier ce projet ;**
- **Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;**

Décide

- 1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 180'000.- pour des travaux d'aménagement au cimetière de Villars-Ste-Croix ;**
- 2. De financer ces montants par la trésorerie courante ;**
- 3. De prévoir un amortissement budgétaire de CHF 18'000.- par le compte 440.331 ;**
- 4. De porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation.**

Pour la Commission :



Pascal Muller, Président



Michel Artar, rapporteur



Vivette Pilloud, membre



Marc Furrer, membre

Villars-Ste-Croix, le 28 mai 2025